

Citoyenneté & Participation | Axelle Durant

Brexit

Crise et conséquences





: lien consultable dans l'Internet

Introduction

Le Brexit ou comment un simple mouvement contestataire mineur anglais s'est transformé en une scission complète entre le Royaume-Uni et l'Union européenne ? Ce scénario a priori inconcevable à une époque pas si lointaine est devenu notre réalité actuelle et bien concrète.¹

Référendum contesté par sa propre population, imbroglios politiques menant à l'ascension de Teresa May au poste de Premier ministre, pourparlers et négociations interminables entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, désaveux et déchéance de May menant à la montée au pouvoir du populiste et controversé Boris Johnson, menaces de « no-deal »... Si la genèse de cette séparation amère est tout ce qu'il y a de plus passionnant, aussi bien au niveau social qu'au niveau politique et identitaire, la présente publication a un objectif différent plus directement lié à notre pays.

En effet, dans cette analyse, seront abordées certaines des conséquences directes et indirectes de cette crise politique majeure, certaines évidentes, d'autres beaucoup plus inattendues et surprenantes... Nous avons pris le parti de ne pas analyser les secteurs purement économiques ou financiers car beaucoup d'études à ce sujet existent déjà. Après une brève mise en situation générale, nous analyserons les répercussions aux niveaux culturel, migratoire, mais surtout de la recherche, de l'éducation et de la mobilité pédagogique. Nous nous attarderons plus en profondeur sur le programme Erasmus+ et les répercussions du Brexit sur ce dernier.

¹ Pour une analyse complète concernant la genèse du Brexit, voir : BOULET J-F, DELEFOSSE M-S, *Aux origines du Brexit, Royaume-Uni et Europe : une histoire mouvementée*, Bruxelles : CPCP, « Au Quotidien », 2017/03 et DELEFOSSE M-S, *Brexit : les enjeux des négociations*, Bruxelles : CPCP, « Au Quotidien », 2017/04.

I. Négociations douloureuses

En 2016, la population britannique a pu participer à un référendum concernant la sortie du pays de l'Union européenne. Suite à un vote majoritairement favorable, le Royaume-Uni a officiellement décidé de quitter l'Union européenne. Il a alors été nécessaire d'entamer des négociations concernant la fin de son attachement européen. En effet, en quittant l'Union européenne, le Royaume-Uni quitte aussi les projets, programmes et accords européens. Au bout de longs mois de négociations difficiles, les deux instances s'accordent à mettre en place une période de transition pour régler les dossiers qui restent à traiter (comme les zones de pêche, les douanes, le commerce...). L'accord de retrait signé, la période de transition s'étend de 2020 à 2021. Cette période de transition sert aussi en grande partie à négocier les relations futures et les partenariats entre l'Union européenne et le Royaume de Grande-Bretagne.²

En quittant l'Union européenne, le Royaume-Uni perd ses droits et devient un pays tiers. Si des accords sont conclus entre le pays et l'Union européenne, ils n'offrent pas les mêmes avantages que l'appartenance à l'Union européenne... Les élus britanniques ne prennent plus part aux décisions européennes ; les représentants britanniques quittent les institutions européennes³ et les Britanniques ne peuvent plus voter aux élections locales de l'UE ni être éligibles aux dites élections...⁴

Le 1^{er} janvier 2021, la période de transition où le droit européen s'appliquait encore au Royaume-Uni a pris fin. Le 30 décembre 2020, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, le président du Conseil européen, Charles Michel et le Premier ministre britannique, Boris Johnson ont signé un accord de commerce et de coopération. Cet accord a été approuvé

² « Le Brexit, où en est-on ? », Portail du gouvernement sur la préparation au Brexit, [en ligne :] <https://brexit.gouv.fr/sites/brexit/accueil/le-brexit-cest-quoi.html>, consulté le 24 mai 2021.

³ C'est-à-dire la Cour de justice de l'Union européenne, la Banque centrale européenne, la Cour des Comptes, le Parlement, la Commission, le Conseil de l'Europe, le Conseil européen, le Conseil économique et social européen ainsi que le Comité européen des Régions.

⁴ LICTEVOUT L., « Brexit : ce qui a changé (et ce qui n'a pas changé) le 1^{er} février », *Toute l'Europe*, 1^{er} février 2020, [en ligne :] <https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/brexit-ce-qui-a-change-et-ce-qui-n-a-pas-change-le-1er-fevrier>, consulté le 24 mai 2021.

et ratifié par le Parlement britannique : il détermine provisoirement les règles établies entre l'Union européenne et le Royaume-Uni dans de nombreux domaines (le commerce de marchandises et de services, le commerce numérique, la propriété intellectuelle, les marchés publics, l'aviation et le transport routier, l'énergie, la pêche, la coordination de la sécurité sociale, la coopération policière et judiciaire en matière pénale...)⁵

Si des accords sur ces différentes matières se font au fur et à mesure de négociations longues et difficiles, la situation n'en reste pas moins compliquée et tendue, que ce soit sur le plan économique ou politique. En effet, l'Union européenne craint que le Royaume-Uni, enhardi par sa nouvelle position, ne décide de conclure de nouveaux accords de libre-échange qui porteraient préjudice aux règles européennes de concurrence.

De plus, l'Écosse, qui n'a pas eu le choix de quitter l'union douanière et le marché commun, et qui est beaucoup plus europhile que son voisin anglais, n'est pas très heureuse de cette soudaine séparation. Le sentiment indépendantiste est de plus en plus fort chez les Écossais qui ne voulaient pas du Brexit... La situation n'est pas plus réjouissante entre les deux Irlande !⁶ L'une est européenne, la République d'Irlande, mais l'autre, l'Irlande du Nord qui fait partie du Royaume de Grande-Bretagne, ne l'est plus. Des règles spéciales ont donc dû être mises en place pour cette situation spécifiquement irlandaise, ce qui n'est pas vu d'un bon œil par les Anglais, eux qui craignent un rapprochement des deux Irlande...⁷

Le Brexit, qui avait été vendu comme étant la solution miracle pour un Royaume-Uni périssant et subissant une crise économique, sociale et migratoire, n'a fait qu'ébranler l'équilibre fragile du pays. Situation économique incertaine, accords de libre-échange à négocier avec des dizaines de pays

⁵ « Accord de commerce et de coopération entre l'Union européenne et le Royaume-Uni », Commission européenne, [en ligne :] https://ec.europa.eu/info/relations-united-kingdom/eu-uk-trade-and-cooperation-agreement_fr, consulté le 24 mai 2021.

⁶ SCIGACZ M-A., « De l'Écosse à l'Irlande du Nord, comment le Brexit met à mal l'unité du Royaume-Uni », *FranceInfo*, 12 janvier 2021, [en ligne :] https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/la-grande-bretagne-et-l-ue/de-l-ecosse-a-l-irlande-comment-le-brexit-met-a-mal-l-unite-du-royaume-uni_4245837.html, consulté le 25 mai 2021.

⁷ Pour aller plus loin concernant ce sujet d'actualité : DUCOURTIEUX C., « Face à Bruxelles, Londres campe sur ses positions sur l'Irlande du Nord », *Le Monde*, 12 octobre 2021, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/international/article/2021/10/12/irlande-du-nord-dialogue-de-sourds-entre-londres-et-bruxelles_6097981_3210.html, consulté le 12 octobre 2021.

et pressions politiques indépendantistes sont le lot de notre voisin d'outre-Manche qui a préféré miser en solo plutôt qu'en équipe. Seul l'avenir nous dira si ce pari est gagnant ou pas...

Nous nous pencherons dans cet article sur différents secteurs nécessitant encore un accord particulier ou étant encore en négociation : on peut penser notamment aux voyages touristiques outre-Manche, à l'enseignement supérieur, la culture ou encore à la recherche scientifique. Nous aborderons ces divers aspects à travers différents projets tels que le programme Erasmus+, le processus de Bologne ou encore ceux des programmes Horizon Europe, l'ITER...

Dans la plupart de ces secteurs, comme celui de la recherche avec Horizon Europe par exemple, les négociations se sont terminées par la signature de l'accord de commerce et de coopération liant la Grande-Bretagne et l'Union européenne. Quelques modifications pratiques peuvent être entendues mais dans les faits, le Royaume-Uni est devenu aux yeux de la loi, un pays tiers, c'est-à-dire un pays ne faisant pas partie de l'Union européenne.

Si le Brexit impose la sortie de l'Union européenne, il est possible pour les Britanniques de continuer à participer à certains projets européens. Cela demande de longues réflexions pratiques, des négociations et une remise en question de la légitimité anglaise dans les divers projets, mais cela reste possible. C'est en sa qualité de pays tiers que le Royaume-Uni peut participer à certains projets d'envergure qu'organise l'Union européenne : c'est le cas pour le projet Euratom par exemple.

Néanmoins, d'autres processus européens demandent impérativement de faire partie de l'Union européenne pour y participer, c'est le cas de la libre circulation des personnes et des biens : le Royaume-Uni n'a purement et simplement plus accès à ce genre d'arrangements interétatiques. D'autres secteurs sont impactés par la seule volonté britannique : c'est le cas du secteur de l'éducation et des échanges universitaires. Si le Royaume-Uni avait la possibilité de conserver sa place au sein du projet Erasmus+, le pays a décidé de lui-même de supprimer et d'abandonner totalement son implication.⁸

Pour certaines thématiques bien particulières, comme la protection des données personnelles, des accords peuvent être pris entre l'Union européenne et le Royaume-Uni et ce malgré son statut de pays tiers. Ce genre d'accord est

⁸ « Négociations entre l'UE et le Royaume-Uni sur les relations futures », Conseil européen, 2021, [en ligne :] <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/eu-uk-negotiations-on-the-future-relationship/#>, consulté le 29 octobre 2021.

possible avec des pays tiers et est appelé décision d'adéquation. La Commission européenne a considéré que le niveau de protection des données était équivalent à celui opéré en son sein, ce qui permet des transferts de données entre les deux entités étatiques sans encadrements spéciaux.⁹

Comme nous le verrons dans cette publication, au niveau de la recherche scientifique, des accords sont trouvés (ou non) en fonction des différents projets et implications possibles pour les Anglais¹⁰ ; les questions de l'enseignement supérieur et de l'emploi restent épineuses ; le monde de l'art et de la mode se retrouvent ébranlés...

II. Conséquences en cascade

Bien que ce divorce entre l'Union européenne et la Grande-Bretagne puisse paraître lointain et sans conséquences directes, il n'est rien. Le Brexit sépare la Grande-Bretagne de tous les pays membres de l'Union européenne, et la Belgique, si elle est particulièrement impactée sur le plan économique, l'est aussi sur d'autres plans qui touchent directement les citoyens. La Banque nationale a estimé l'impact de l'accord commercial entre le Royaume-Uni et l'Union européenne : la perte économique pour la Belgique se traduit par un déficit allant de 0.9 à 0.4 point de pourcentage du PIB dans les cinq ans en fonction de l'évolution des accords légiférant sur le commerce, la libre circulation, les douanes, les taxes...¹¹

⁹ « Protection des données : la Commission adopte des décisions relatives à l'adéquation du niveau de protection des données concernant le Royaume-Uni », Commission européenne, 28 juin 2021, [en ligne :] https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_21_3183, consulté le 28 octobre 2021.

¹⁰ ALBERT E., « Après le Brexit, le soulagement de la recherche scientifique au Royaume-Uni », *Le Monde*, 1^{er} février 2021, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/sciences/article/2021/02/01/apres-le-brexit-le-soulagement-de-la-recherche-scientifique-au-royaume-uni_6068331_1650684.html, consulté le 4 octobre 2021.

¹¹ « La Banque nationale estime l'impact de l'accord commercial entre l'UE et le Royaume-Uni sur le PIB belge à 0.4 point de pourcentage à un horizon de 5 ans », Banque nationale de Belgique, 11 janvier 2021, [en ligne :] <https://www.nbb.be/fr/articles/la-banque-nationale-estime-l'impact-de-l'accord-commercial-entre-lue-et-le-royaume-uni-sur-le#:~:text=nl-,La%20Banque%20nationale%20estime%20l'impact%20de%20l'accord%20commercial,un%20horizon%20de%205%20ans>, consulté le 8 septembre 2021.

En s'écartant de l'Union européenne, comme nous avons pu l'analyser précédemment, la Grande-Bretagne se sépare des objectifs, normes et impératifs européens. Après plus de trois ans de négociations, l'Union évolue grâce à un accord de commerce et de coopération qui permettra de contrôler et réguler les futures relations avec l'outre-Manche... Néanmoins, si certains points sont encore discutés jusqu'à la fin de cette année 2021, certaines conséquences sont bel et bien palpables, voire actées et consommées.

A. Conséquences pour les voyageurs et travailleurs

Bien que toutes les négociations ne soient pas encore complètement terminées, certaines le sont d'ores et déjà. C'est le cas concernant la libre circulation des personnes et des services. En effet, le parlement britannique a voté une loi mettant fin à la libre circulation des travailleurs en mai dernier. Impossible d'immigrer vers la Grande-Bretagne, que l'on soit issu de pays de l'Union européenne ou de l'espace économique européen. La question migratoire a été au cœur de la campagne de référendum, et les chiffres records de nouveaux immigrants parvenus sur le sol britannique publiés quelques semaines avant le vote¹² ont sans aucun doute précipité nombre de votants dans les bras du « leave ». Rien d'étonnant donc que l'une des premières mesures à être prise concerne la fermeture des frontières aux étrangers...¹³

Pour un simple voyage touristique, si un visa n'est pas nécessaire, il vous faudra néanmoins être en possession d'un passeport valide pour la durée de votre expédition.¹⁴

D'autre part, un nouveau système d'immigration a été mis en place pour les personnes souhaitant passer plus de six mois sur le territoire anglais ou y travailler. Pour s'installer au Royaume-Uni, il faudra dès à présent être en

¹² GOUËST C., L'immigration, argument phare des pro-Brexit, L'Express, 20 juin 2016, [en ligne :] https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/l-immigration-argument-phare-des-pro-brexit_1800765.html consulté le 29 juin 2021.

¹³ « Royaume-Uni, la réforme de l'immigration post-Brexit adoptée », Le Figaro, 19 avril 2020, [en ligne :] <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/royaume-uni-la-reforme-de-l-immigration-post-brexit-adoptee-20200519>, consulté le 25 mai 2021.

¹⁴ « Quel est l'impact du Brexit pour moi si je souhaite me rendre au Royaume-Uni pour un court séjour, sans m'y installer ?, Royaume de Belgique – Affaires étrangères, commerce extérieur et coopération au développement, [en ligne :] https://diplomatie.belgium.be/fr/brexit/faq/court_sejour, consulté le 26 mai 2021.

possession d'un visa délivré par les autorités britanniques. Comment obtenir ce visa ? Pour les ressortissants européens¹⁵, il faut gagner au moins 28600 euros par an ; prouver que l'on est un travailleur qualifié, employé par un employeur agréé par les autorités anglaises et parler l'anglais au niveau intermédiaire B1.¹⁶

Cette mesure prive donc la Grande-Bretagne de nombreux travailleurs du secteur médical alors même que le pays souffre d'un manque flagrant de personnel dans les hôpitaux submergés par les cas de COVID-19.¹⁷ De manière générale, le pays est touché par un manque de main d'œuvre généralisé et touchant de nombreux domaines... La pénurie de chauffeurs de poids lourds a pris une nouvelle ampleur avec le Brexit et le COVID-19 : les chauffeurs d'origine européenne ont peu à peu déserté les routes anglaises. Selon les dernières estimations, il manquerait près de 100000 chauffeurs routiers au Royaume-Uni, rendant certaines chaînes d'approvisionnement fragiles, voire à l'arrêt, faute de main d'œuvre...¹⁸ Les restaurants, en plus d'avoir été durement touchés par la pandémie, sont les premiers impactés par cette absence prolongée de produits, suivis par les supermarchés et les fast-foods,

¹⁵ « Le système d'immigration à points du Royaume-Uni : Introduction à l'intention des citoyens européens », GOV.UK, 19 octobre 2020, [en ligne :] <https://www.gov.uk/guidance/the-uks-points-based-immigration-system-information-for-eu-citizens.fr>, consulté le 26 mai 2021.

¹⁶ Ce qui correspond à comprendre les points essentiels d'une discussion quand un langage clair et standard est utilisé ; être autonome dans la plupart des situations rencontrées en voyage ; pouvoir produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt ainsi que savoir raconter un événement ou une expérience.

¹⁷ « Brexit : ravage chez le personnel infirmier britannique, inquiétude chez les médecins, L'actualité des médecins spécialistes, 3 juillet 2018, [en ligne :] <https://www.lespecialiste.be/fr/actualites/socio-professionnel/brexit-ravage-chez-le-personnel-infirmier-britannique-inquietude-chez-les-medecins.html>, consulté le 27 mai 2021.

¹⁸ Pour aller plus loin sur le sujet des problèmes d'approvisionnement : TONERO C., « Les pénuries se multiplient au Royaume-Uni : la faute au Brexit et au coronavirus », RTBF.BE, 3 septembre 2021, [en ligne :] https://www.rtbef.be/info/monde/detail_les-penuries-se-multiplient-au-royaume-uni-la-faute-au-brexit-et-au-coronavirus?id=10835335, consulté le 12 octobre 2021 ; WHEELDON T., « Les pénuries au Royaume-Uni, le résultat d'une Brexit trop rapide », France24, 28 septembre 2021, [en ligne :] <https://www.france24.com/fr/europe/20210928-les-penuries-au-royaume-uni-le-resultat-d-un-brexit-trop-rapide>, consulté le 12 octobre 2021 et LIPPERT A., « Comprendre les pénuries qui touchent le Royaume-Uni en quatre questions », Les Echos, 29 septembre 2021, [en ligne :] <https://www.lesechos.fr/monde/europe/quatre-questions-pour-comprendre-les-penuries-qui-touchent-le-royaume-uni-1350378>, consulté le 12 octobre 2021

ne pouvant plus se procurer, entre autres, volailles, bouteilles de soda, eaux minérales, fruits, légumes, laitages, pain... Si les produits cultivés et fabriqués en Grande-Bretagne sont toujours disponibles et pallient momentanément certains manquements, le manque de main d'œuvre dans les secteurs ouvrier et agricole commence à inquiéter de plus en plus...¹⁹

B. Conséquences pour les étudiants

1. Le processus de Bologne

Le processus de Bologne a été lancé en 1998 et a chamboulé le paysage organisationnel des études supérieures en Europe. Si auparavant, chaque État gérait son système d'enseignement supérieur et le fonctionnement des diplômes délivrés, le processus de Bologne a révolutionné et réformé l'ensemble de cet enseignement. Le mécanisme de Bologne a été mis en place pour assurer une homogénéisation et une cohérence des systèmes d'enseignement sur le territoire européen. De cette harmonisation est né un espace européen de l'enseignement supérieur, censé promouvoir et permettre un enseignement plus accessible, inclusif et compétitif par rapport au reste du monde. Les pays faisant partie de cet espace commun doivent impérativement mettre en place le système d'enseignement convenu par la Déclaration de Bologne, c'est-à-dire un enseignement supérieur organisé en trois cycles : bachelier, master et doctorat.

D'autre part, il est demandé d'assurer la qualité et la pertinence de l'apprentissage tout en reconnaissant les qualifications et les périodes d'apprentissages effectuées dans les autres universités de l'espace européen d'enseignement supérieur.²⁰ C'est d'ailleurs dans cette reconnaissance que résident toute l'importance et la qualité du processus de Bologne. Les mobilités internationales à des fins d'apprentissage sont rendues possibles, tout comme la coopération universitaire interétatique et la reconnaissance des diplômes issus de

¹⁹ DE BOURDON T., « Covid-19 et Brexit : le Royaume-Uni touché par un manque de main d'œuvre sans précédent », *La Libre*, 7 septembre 2021, [en ligne :] <https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2021/09/07/covid-19-et-brexit-le-royaume-uni-touche-par-un-manque-de-main-doeuvre-sans-precedent-NODHF7SSOBCKJPUENI4A5P5OVQ>, consulté le 9 septembre 2021.

²⁰ CROCHE S., CHARLIER J-E, « Bologne, dix ans après », *Éducation et sociétés*, 2009/2 (n° 24), p. 5-10.

l'enseignement étranger. Cette initiative a tellement plu qu'elle compte dorénavant 48 pays participants : si l'Union européenne a tracé la voie, d'autres pays l'ont rejointe tant le projet est convainquant.²¹

La Commission européenne favorise une meilleure coopération entre les autorités nationales, les établissements d'enseignement supérieur et les étudiants afin d'assurer des relations plus structurées et harmonieuses. Le processus de Bologne est donc la réponse et la solution à la demande de plus en plus importante de mobilité et de diplômes européens. En effet, selon une étude²² menée auprès de jeunes entre 15 et 30 ans par l'Union européenne en 2021, plus de 90% de ces jeunes estiment qu'il est important de pouvoir acquérir une expérience de mobilité étudiante.

Comment l'Union européenne²³ soutient-elle cette réforme de l'enseignement supérieur et la mobilité dans l'apprentissage ? Grâce à son programme Erasmus+ que nous allons à présent aborder.

2. Erasmus+

Génération futures, citoyens de demain et gardiens de la culture et de l'évolution, les jeunes sont au cœur des préoccupations de l'Union européenne. Cette dernière veut améliorer l'éducation, l'accès à l'emploi, l'inclusion sociale, le bien-être et la participation civile de ces jeunes, tout en diminuant les inégalités et la précarité que peuvent subir certains d'entre eux.²⁴ Pour ce faire,

²¹ « Le processus de Bologne et l'Espace européen de l'enseignement supérieur », Commission européenne, [en ligne :] https://ec.europa.eu/education/policies/higher-education/bologna-process-and-european-higher-education-area_fr, consulté le 27 mai 2021.

²² « Eurobarometer, Public Opinion in the European Union », European Union, novembre 2021, [en ligne :] <https://europa.eu/eurobarometer/screen/home>, consulté le 2 novembre 2021.

²³ De plus, toute une stratégie est mise en place par la Commission européenne pour permettre la qualité, l'efficacité et l'évolution de l'apprentissage et de l'enseignement en général. Pour ce faire, l'institution européenne a des objectifs généraux : permettre l'accès à l'enseignement ; améliorer la qualité de l'enseignement et des formations ; atteindre l'équité, la cohésion sociale ; mettre en avant la créativité et l'innovation pour former la citoyenneté active de demain. Des objectifs plus précis servent de directives politiques au sein de l'Union européenne : 85% des adolescents de 15 ans doivent avoir une maîtrise suffisante en lecture, mathématique et sciences ; 40% des 30-34 ans doivent posséder un diplôme de l'enseignement supérieur ; plus de 80% des jeunes diplômés doivent pouvoir occuper un emploi en sortant de l'école...

²⁴ « Politiques : jeunesse », Commission européenne, [en ligne :] https://ec.europa.eu/info/policies/youth_fr, consulté le 27 mai 2021.

plusieurs axes politiques multi-niveaux sont déjà mis en place en Europe. Le plus connu est sans doute le programme Erasmus+, bien connu des étudiants de l'enseignement supérieur.

Le programme Erasmus+ fait partie du programme d'éducation et de formation de la Commission européenne. Ce programme global d'éducation permet à des personnes de tous les âges de suivre des formations afin de développer des compétences et de s'épanouir dans la vie.²⁵ Le projet Erasmus+ a été lancé en 1987 dans onze pays européens.²⁶ Retroacronyme de *European Region Action Scheme for the Mobility of University Students*, le projet porte surtout le nom d'Érasme, philosophe, humaniste, pacifiste et figure emblématique de la culture européenne. Son concept consiste dans l'échange entre universités européennes, ce qui permet aux étudiants de poursuivre leur cursus dans une université d'un autre pays, pendant une période de trois à douze mois, sans avoir à payer de frais d'inscription supplémentaires dans l'université d'accueil. Si le programme est plus connu dans la communauté universitaire, il ne s'adresse pas qu'au public étudiant. En effet, si la possibilité d'échange existe dans l'enseignement supérieur, elle existe aussi dans le secteur de la formation professionnelle, dans l'enseignement pour les moins de 18 ans, dans l'enseignement pour adulte ainsi que dans le domaine du sport.²⁷

Instrument de cohésion intereuropéen, le programme Erasmus+ est reconnu pour sa qualité et ses avantages dans le monde. Pour les étudiants, c'est l'opportunité de vivre une expérience unique et enrichissante, de partir à l'aventure, de pénétrer un pays étranger via sa culture et sa langue, mais aussi de se découvrir soi-même et de gagner en indépendance et maturité. De plus en

²⁵ GRELLEY P., « Contrepoint – Erasmus et ses frères », *Informations sociales*, Vol. III-IV, n° 165-166, 2011, pp. 135-135.

²⁶ En 2021, le programme concerne 27 pays de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque. S'ajoutent à cette liste l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège en qualité de pays faisant partie de l'Espace économique européenne et de l'Association européenne du Libre-échange ainsi que la Turquie, la Macédoine du Nord et la Serbie en tant que pays ayant demandé à entrer dans l'Union européenne. Une extension du programme Erasmus, appelée Erasmus Mundus, permet de partir vers les pays partenaires (présents en Asie, Amérique, Afrique et Océanie). Le but est de donner une meilleure visibilité de l'enseignement européen et de permettre une meilleure vision des cultures et échanges possibles avec des pays non européens.

²⁷ « Erasmus+ », Commission européenne, [en ligne :] https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/about_fr, consulté le 2 juin 2021.

plus d'employeurs privilégient les jeunes ayant fait un Erasmus pendant leurs études, valorisant l'expérience à l'étranger²⁸ En effet, selon une étude menée par la Commission européenne pour juger l'impact du programme Erasmus, neuf employeurs sur dix recherchent des profils ayant fait un Erasmus²⁹. Les avantages du programme Erasmus+ sont nombreux : apprendre une nouvelle langue, découvrir de multiples cultures, améliorer son CV par la reconnaissance académique, participer à une expérience unique et inspirante...³⁰

3. Et le Brexit dans tout ça ?

Qu'en est-il à présent de la place du Royaume-Uni depuis le Brexit ? Si le Royaume-Uni, ses étudiants et ses universités faisaient bien partie du programme Erasmus auparavant, le nouvel accord post Brexit change la donne. En effet, le Premier ministre et négociateur de cet accord, Boris Johnson a considéré le programme comme étant trop coûteux. Erasmus étant « extrêmement cher » aux yeux de Johnson, il est tout simplement abandonné outre-Manche alors que près de 150 000 étudiants européens fréquentaient les universités britanniques grâce à ce programme.³¹

Néanmoins, si l'on se penche plus attentivement sur les chiffres, l'Union européenne a octroyé 14,7 milliards d'euros pour la période 2014-2020, soit trois milliards d'euros par an pour l'entièreté du programme Erasmus+, tout pays participants confondus. Cela représente 1,5% du budget de l'Union européenne.³² Étant donné que les trois milliards d'euros de financements au projet Erasmus sont payés par une communauté de pays, chaque pays paye

²⁸ « Programme Erasmus », MyInternshipAbroad, 2019, [en ligne :] <https://www.myinternshipabroad.com/programme-erasmus>, consulté le 3 juin 2021.

²⁹ « The Erasmus Impact Study », European Commission, 2014, [en ligne :] https://ec.europa.eu/assets/eac/education/library/study/2014/erasmus-impact-summary_en.pdf, consulté le 3 juin 2021.

³⁰ « 10 raisons de partir à l'étranger en Erasmus », Education First, 13 février 2019, [en ligne :] <https://www.ef.be/fr/blog/language/10-raisons-partir-a-letranger-erasmus>, consulté le 4 juin 2021.

³¹ BALDACCHINO J., « Brexit : Le Royaume-Uni quitte le programme Erasmus, jugé trop cher », FranceInter, 25 décembre 2020, [en ligne :] <https://www.franceinter.fr/monde/brexit-le-royaume-uni-quitte-le-programme-erasmus-juge-trop-cher>, consulté le 4 juin 2021.

³² LEDOIT V., « Erasmus+ en 10 chiffres », Toute l'Europe, 17 septembre 2021, [en ligne :] <https://www.touteleurope.eu/economie-et-social/erasmus-en-dix-chiffres>, consulté le 7 juin 2021.

une redevance beaucoup moins élevée. Le Royaume-Uni, pour l'année 2018, a alloué 121 millions d'euros pour l'ensemble du programme Erasmus+, dont 75 millions revenait à la mobilité et aux échanges d'étudiants interuniversitaires.³³

L'argument budgétaire de Boris Johnson tient plus d'un rejet en bloc des projets européens que d'une réelle préoccupation budgétaire... En effet, cet argument est d'autant plus contestable que le premier ministre a d'ores et déjà annoncé la mise en place d'un projet d'échange britannique, semblable à Erasmus+. Le programme Turing devrait permettre aux étudiants britanniques d'aller étudier dans les universités du reste du monde et sera financé aux alentours de 110 millions d'euros...³⁴ Certes, le Royaume-Uni gagne dix millions concernant les échanges universitaire (dérisoire sur un budget étatique) mais le pays prive lui ses étudiants et les étudiants européens de pouvoir s'enrichir sur les plans académique, professionnel et culturel.

De plus, le programme Turing n'est pour le moment qu'un projet, rien de concret, rien de décidé, ni de partenariat signé. Or, en quittant l'Union européenne, les Anglais privent les Écossais et les Gallois de ce programme d'éducation unique au monde... Minorités europhiles écrasées et si peu prises en compte dans les prises de décisions ! Pourtant l'Écosse et l'Irlande du Nord veulent rester dans le programme Erasmus+ et étudient les possibilités pour y garantir leur place à l'avenir. Néanmoins, l'éventualité que ces minorités puissent continuer à participer au programme européen s'annonce compliquée étant donné que Boris Johnson, Premier Ministre britannique, la plus importante des nations constitutives du Royaume-Uni, a décidé de couper les ponts avec les institutions et programmes issus de l'Union européenne.³⁵ Pourtant le Pays de Galles va plus loin : le premier ministre gallois, Mark Drakeford ne voit pas le programme Turing d'un très bon œil. Drakeford veut éviter à l'enseignement supérieur du Pays de Galles de souffrir des décisions

³³ « United Kingdom – Erasmus+ 2018 in numbers », Commission européenne, 2018, [en ligne :] https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/documents/united-kingdom-erasmus-2018-numbers_fr, consulté le 8 juin 2021.

³⁴ ROHART F., « Brexit – En attendant Turing, le programme qui tourne le dos à Erasmus », *L'Echo*, 28 décembre 2020, [en ligne :] <https://www.lecho.be/dossier/brexit/en-attendant-turing-le-programme-qui-tourne-le-dos-a-erasmus/10274118.html>, consulté le 7 juin 2021.

³⁵ « Brexit : Écosse, Pays de Galles, et Irlande du Nord veulent rester dans le programme Erasmus », *RTBF.BE*, 18 janvier 2021, [en ligne :] https://www.rtbef.be/info/monde/detail_brexit-ecosse-pays-de-galles-et-irlande-du-nord-veulent-rester-dans-le-programme-erasmus?id=10676735, consulté le 14 septembre 2021.

de Boris Johnson en continuant à financer les échanges étudiants en Europe. Pour mettre en œuvre ce programme, près de 65 millions de livres sterling seront mises à disposition pour les échanges universitaires : l'Université de Cardiff devient pilote de ce projet ambitieux.³⁶

Il faut considérer que sans le programme Erasmus+ aidant financièrement les étudiants, les frais d'inscription en Grande-Bretagne sont différents de ceux pratiqués en Europe. En effet, les étudiants européens devront dès 2021 payer la même somme que les étudiants internationaux : à savoir près de 10 000 euros pour une seule année académique ! À titre de comparaison, les frais de scolarité en Belgique varient de 175 à 835 euros pour une année académique (haute école ou université). Les prix anglais exorbitants empêchent donc certains étudiants de s'inscrire aux Universités d'outre-Manche...³⁷

S'il est dommage que les étudiants de l'Union européenne ne puissent plus profiter de l'accès gratuit à l'enseignement britannique, la possibilité de choisir une autre destination dans la longue liste que propose le programme Erasmus est toujours possible. Or, cette possibilité n'existe plus pour les étudiants britanniques... Adieu expérience unique et ultra enrichissante, faites-en le deuil très chers amis britons !

C. Conséquence pour les chercheurs

1. Horizon Europe

L'Union européenne finance de nombreux travaux de recherche. Son programme de financement, Horizon Europe, est dédié à la recherche, au développement et aux innovations. Pour la période de 2021 à 2027, l'Europe compte allouer 95,5 milliards d'euros pour permettre à de multiples projets de voir le jour. En plus de créer des emplois et de doper l'économie, le pro-

³⁶ « Le Pays de Galles met en place son propre projet Erasmus », *Courrier international*, 23 mars 2021, [en ligne :] <https://www.courrierinternational.com/article/brexit-le-pays-de-galles-met-en-place-son-propre-programme-erasmus>, consulté le 15 septembre 2021.

³⁷ KUBIK S., « Quelles conséquences du Brexit pour les étudiants musiciens ? », *France musique*, 13 janvier 2021, [en ligne :] <https://www.francemusique.fr/savoirs-pratiques/brexit-et-les-etudiants-cnsm-91298>, consulté le 20 octobre 2021.

gramme permet la création et la diffusion des connaissances, des talents et des technologies. Plusieurs secteurs de recherche existent et sont soutenus par l'Europe : la santé, l'industrie digitale, la culture, la sécurité pour la société civile, le climat, l'énergie, la mobilité, l'espace, les ressources naturelles, l'agriculture, l'environnement...

Néanmoins, cinq grandes missions ont été retenues comme objectifs clairement définis pour Horizon Europe :

- l'adaptation au changement climatique, comprenant les transformations sociétales ;
- le cancer ;
- l'alimentation et la santé du sol ;
- les villes climatiquement neutres et intelligentes ;
- la prospérité des océans, mers, eaux côtières et intérieures.

Chacune de ces missions est gérée par un comité (appelé missions boards) et une assemblée dédiée. Le conseil d'administration aide à spécifier, concevoir et mettre en œuvre les activités et projets spécifiques qui seront lancés pour mener à bien ces missions d'Horizon Europe.³⁸

Le Royaume-Uni est un grand partenaire de la recherche en Europe puisqu'il est deuxième bénéficiaire des fonds dédiés à la recherche européenne... Plus concrètement, le Royaume-Uni touche 11,5% des subventions du programme Horizon Europe, le fonds européen dédié à la recherche et l'innovation. Au total, les subventions allouées au Royaume-Uni pour ce programme européen s'élèvent à 67 289,24 millions d'euros...³⁹

Néanmoins, avec son départ de l'Union européenne, la participation du Royaume-Uni au programme Horizon Europe est nuancée. Elle a été arrangée par la signature de l'accord de commerce et de coopération avec l'Union

³⁸ « Horizon Europe », Commission européenne, [en ligne :] https://ec.europa.eu/info/research-and-innovation/funding/funding-opportunities/funding-programmes-and-open-calls/horizon-europe_en, consulté le 8 juin 2021.

³⁹ « Données statistiques Horizon 2020 », Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, 2021, [en ligne :] <https://www.horizon2020.gouv.fr/cid91235/donnees-statistiques-horizon-2020.html>, consulté le 14 septembre 2021.

européenne en décembre 2020, réglant les protocoles et l'implication du Royaume-Uni dans le secteur de la recherche de 2021 à 2027.⁴⁰

Mais, étant dorénavant un pays tiers et non plus un pays membre de l'Union européenne, certaines particularités existent. Si les appels à projets et appels à propositions de recherches sont ouverts au Royaume-Uni, l'aspect financier est différent : les fonds du Conseil européen de l'Innovation ne sont pas accessibles aux Anglais. Cela signifie que les Britanniques ne sont pas éligibles pour les prêts et les capitaux propres européens, ni au Fonds européen de Défense. La contribution financière du Royaume-Uni pour Horizon Europe consiste en une contribution couvrant les dépenses opérationnelles ainsi que d'un droit de participation qui couvre les frais administratifs d'organisation du système de participation aux programmes de l'Union européenne.⁴¹

Les répercussions dans le secteur de la recherche scientifique se font déjà sentir : chute des financements obtenus par le pays depuis l'annonce de sa sortie de l'Union européenne, baisse de l'attractivité du secteur dans le pays et « fuite » des scientifiques et des académiques du Royaume-Uni. Dès 2016, près de 2000 chercheurs européens, établis notamment à Oxford et à Cambridge, étaient partis. Ensuite, « l'un des contre-phénomènes du Brexit est l'intérêt pour les chercheurs du Royaume-Uni de venir s'installer en France »⁴², analyse Patrick Nédellec, directeur Europe recherche et coopération internationale au CNRS. En effet, l'isolement des Anglais et le rejet du programme d'éducation de l'Union européenne poussent les professeurs et chercheurs à quitter les universités pour rejoindre celles du continent.⁴³

Bien que l'outre-Manche tente de rester un pôle d'attractivité scientifique, la tâche est de plus en plus difficile. Les scientifiques, s'ils veulent rester ou s'établir en Angleterre, devront obtenir un visa de travail, démontrer être à la

⁴⁰ « L'Europe de la recherche face au Brexit », Centre National de la Recherche Scientifique, 30 janvier 2020, [en ligne :] <http://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/leurope-de-la-recherche-face-au-brexit>, consulté le 8 juin 2021.

⁴¹ « Q&A on the UK's participation in Horizon Europe », European Commission, 25 février 2021, [en ligne :] https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/research_and_innovation/strategy_on_research_and_innovation/documents/ec_rtd_uk-participation-in-horizon-europe.pdf, consulté le 28 octobre 2021.

⁴² RELTIEN P., Le paysage des universités européennes se recompose à bas bruit, *France Inter*, 2 avril 2021, [en ligne :] <https://www.franceinter.fr/monde/brexit-le-paysage-des-universites-europeennes-se-recompose-a-bas-bruit>, consulté les 25 octobre 2021.

⁴³ *Ibid.*

pointe dans leur domaine et payer près de 1 000 euros de frais...⁴⁴ Autant dire que la compétitivité a du plomb dans l'aile !

2. Secteur atomique

Le programme Horizon Europe n'est pas le seul à être impacté par le Brexit... Le Royaume-Uni, en quittant l'Union européenne, quitte aussi les différentes communautés européennes centrées autour de nombreuses thématiques précises. C'est le cas de la Communauté européenne de l'énergie atomique, aussi appelée Euratom, qui gère la question du nucléaire et des normes concernant la radioprotection au sein de l'Union européenne. Ce retrait de la communauté Euratom soulève de nombreuses questions : comment le Royaume-Uni va-t-il gérer ses recherches nucléaires ?

Au vu de l'importance du sujet, un accord spécifique a été trouvé concernant le nucléaire civil,⁴⁵ permettant la continuité de la recherche scientifique nucléaire.⁴⁶ Cet accord tend à organiser la future participation du Royaume-Uni dans les différents projets scientifiques liés à la question de l'énergie nucléaire en devenant une tierce partie d'Euratom, à l'instar de l'Australie ou du Japon.⁴⁷ En quittant Euratom pour devenir un partenaire secondaire de moindre importance, les Anglais perdent les avantages du contrôle d'approvisionnement en matières premières, minerais et matériaux nécessaires aux essais sur la fission nucléaire.

Dans le même ordre d'idée, le projet international de réacteur nucléaire de recherche à fusion nucléaire de type tokamak (Iter), c'est-à-dire lié aux possibilités de produire de l'énergie à partir de la fusion nucléaire, est aussi touché par le Brexit et ses conséquences. Ce projet de recherche Iter regroupe 35 pays,

⁴⁴ « Brexit : quelles conséquences pour vous ? », Wallonie – Bruxelles International, be, 2021, [en ligne :] https://www.wbi.be/sites/default/files/attachments/news/brexit_-_quelles_consequences_pour_vous_0.pdf, consulté le 8 juin 2021.

⁴⁵ « Brexit, Un nouveau chapitre dans la coopération nucléaire entre Londres et Bruxelles », La revue générale du nucléaire, 28 septembre 2021, [en ligne :] <https://www.sfen.org/rgn/brexit-chapitre-cooperation-nucleaire-londres-bruxelles>, consulté le 30 septembre 2021.

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ « Accord de coopération entre le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Communauté européenne de l'énergie atomique relatif aux utilisations sûres et pacifiques de l'énergie nucléaire », Journal officiel de l'union européenne, 30 décembre 2020, [en ligne :] [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:22020A1231\(04\)&from=EN](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:22020A1231(04)&from=EN), consulté le 29 octobre 2021.

dont ceux de la Communauté européenne de l'énergie atomique dont faisait partie le Royaume-Uni jusqu'au Brexit. Les Anglais souhaitent rester au sein du projet Iter, secteur de recherche florissant pour ces derniers. Néanmoins, en quittant Euratom, l'organisation et la participation du pays au programme sont remises en cause, même si assurer la sûreté et la continuité des recherches concernant la fusion nucléaire est la priorité des chercheurs, quelle que soit leur nationalité.⁴⁸ En devenant membres associés au sein d'Horizon Europe, les scientifiques Britanniques et européens sont soulagés même si les modalités financières ne sont pas encore complètement adoptées.⁴⁹

Enfin, le Brexit fragilise assurément le secteur du nucléaire européen et a un impact sur divers accords internationaux s'y rapportant. La balance entre les pays de l'Union européenne pronucléaire et antinucléaire chavire avec la perte de l'allié pro-nucléaire qu'était le Royaume-Uni. Le rapport de force au niveau du pouvoir financier risque donc de pencher davantage vers des projets d'autres énergies que celle du nucléaire au sein de l'Europe.⁵⁰

3. Mars Attack

L'Union européenne se retrouve aussi coincée dans certains domaines à cause de son divorce britannique... En effet, la Commission européenne a dû mettre entre parenthèse le financement de plusieurs projets spatiaux... Toute la stratégie politique européenne mise en place pour concurrencer Elon Musk (Tesla) et Jeff Bezos (Amazon) dans la course aux étoiles est mise à mal à cause des Anglais. Si l'Union européenne veut prendre une place de leadership en finançant ses propres projets spatiaux, la réalité est plus compliquée. Les enjeux de la découverte de l'espace sont multiples : collectes de données pour la géolocalisation, extraction minière sur les astres ou encore agriculture de précision. Si l'Union européenne cherche à lancer son projet spatial grâce à un partenariat mêlant sphères publique et privée, les négociations liées au Brexit empêchent la réorientation des fonds des projets spatiaux déjà exist-

⁴⁸ « What should Iter expect ? », Iter, 3 février 2020, [en ligne :] <https://www.iter.org/newsline/-/3394>, consulté le 1^{er} octobre 2021.

⁴⁹ ALBERT E., Universités. Royaume-Uni, les chercheurs survivront au Brexit, *Courrier international*, 22 janvier 2021, [en ligne :] <https://www.courrierinternational.com/article/universites-royaume-uni-les-chercheurs-survivront-au-brexit>, consulté le 3 novembre 2021.

⁵⁰ HOGUIN S., « Le Brexit fragilise tous les pans du nucléaire », *Techniques de l'ingénieur, l'expertise technique et scientifique de référence*, 22 février 2019, [en ligne :] <https://www.techniques-ingenieur.fr/actualite/articles/le-brexit-fragilise-tous-les-pans-du-nucleaire-63670>, consulté le 5 octobre 2021.

tant. La conquête spatiale et la course technologique lancées par les Américains d'Amazon et Tesla prennent donc une grosse avance face à une Union européenne pénalisée par un pays transfuge.⁵¹

De manière plus générale, le Brexit fragilise le secteur de la recherche dans son ensemble. Nombreux sont les projets issus de coopérations euro-britanniques, impliquant le Royaume-Uni : la séparation que représente le Brexit remet en cause nombreux enjeux et organisations aussi bien nationaux qu'internationaux...

D. Conséquence pour la culture

Le secteur culturel britannique va prendre un coup avec la sortie de leur pays de l'Union européenne, secteur déjà grandement fragilisé par la crise COVID-19.

1. Creative Europe

L'Union européenne soutient de nombreux projets culturels grâce à son programme « Creative Europe ».

Avec un budget de 1,46 milliards d'euros, les objectifs de ce programme consistent à :

- soutenir et aider les secteurs culturels et créatifs à saisir des opportunités de développement ;
- atteindre un potentiel économique par une croissance durable ;
- créer des emplois stables et inclusifs ;
- donner un élan international à la culture en Europe.⁵²

Pour ce faire, seront financés 2500 artistes professionnels, 2000 cinémas, 800 films, 4500 traductions de livres... De plus, un mécanisme de garantie financière accompagnera les plus petites entreprises actives dans le secteur

⁵¹ VALERO J., « Le Brexit retarde la course aux étoiles de l'Europe », Euractiv, [en ligne :] <https://www.euractiv.fr/section/innovation-entreprises/news/europe-to-enter-new-space-race-after-2020>, consulté le 10 octobre 2021.

⁵² « About the Creative Europe Programme », European Commission, [en ligne :] <https://ec.europa.eu/culture/funding-creative-europe/about-creative-europe-programme>, consulté le 9 juin 2021.

culturel, à hauteur de 750 millions d'euros maximum. Ce programme est accessible aux organisations culturelles des pays membres de l'Union européenne ainsi que des pays faisant partie de l'espace économique européen.⁵³

Le Royaume-Uni ayant décidé de quitter l'Union européenne, ses artistes se retrouvent amputés des nombreuses aides dédiées au secteur culturel. En effet, le programme Creative Europe n'est plus accessible pour la Grande Bretagne que comme « pays tiers ». Ce qui est plus que dommageable vu que le milieu culturel britannique en était un des principaux bénéficiaires. En quatre ans, l'Union européenne avait alloué presque 90 millions d'euros à près de 376 organisations culturelles anglaises.⁵⁴

2. Art, sans frontières ?

Le domaine musical anglais représente un aspect important du secteur culturel : économiquement essentiel car il génère beaucoup d'emplois outre-Manche. Consciente des répercussions désastreuses que le Brexit pourrait provoquer, la Fédération des industries créatives britannique déclare, et ce depuis 2016, que 96 % du monde de la culture avait voté contre...⁵⁵

La culture est un secteur florissant au Royaume-Uni, pesant près de 100 milliards de livres sterling par an, car il emploie à lui seul plus de deux millions de personnes. De plus, plus de la moitié de ces biens et services d'ordre culturel sont exportés vers l'Union européenne. Pour aller plus loin, on peut dire que l'Europe est un partenaire incontournable car plus de 75 % des musiciens de Grande-Bretagne se rendent sur le continent pour travailler.⁵⁶

Or, ces travailleurs ne bénéficient plus de la liberté de circulation des personnes en Europe : ils auront à présent besoin d'un passeport et d'un visa valide pour voyager et travailler en Europe. Cela sous-entend beaucoup de

⁵³ « About the Creative Europe Programme », op. cit.

⁵⁴ FAURE A., « Brexit : quelles conséquences pour le domaine culturel ? », *Toute l'Europe*, 5 décembre 2020, [en ligne :] <https://www.touteleurope.eu/societe/brexit-quelles-consequences-pour-le-secteur-culturel>, consulté le 9 juin 2021.

⁵⁵ « Brexit : quel impact sur le secteur musical britannique ? », *Centre national de la Musique*, 2021, [en ligne :] <https://cnm.fr/information/ressources-internationales/royaume-uni/brexit-quel-impact-sur-le-secteur-musical-britannique>, consulté le 10 juin 2021.

⁵⁶ DEJEAN M., « Brexit : Pour une grande partie des artistes, ce sera l'isolement », *Les Inrockuptibles*, 22 janvier 2021, [en ligne :] <https://www.lesinrocks.com/actu/brexit-pour-une-grande-partie-des-artistes-ce-sera-lisolement-305646-22-01-2021>, consulté le 10 juin 2021.

paperasse, des pertes de temps purement administratives et beaucoup de frais. De plus, les douanes sont à présent remises en place pour les œuvres d'art, les instruments et le matériel... Ces changements ne sont pas de bon augure pour les artistes qui sont majoritairement indépendants. En effet, de grands noms de la musique anglaise alertent les autorités des répercussions du Brexit. Sir Elton John critique le chaos ambiant concernant le secteur artistique au Royaume-Uni post Brexit. Pour lui, le désordre et les difficultés engendrés par le Brexit risquent de faire perdre des générations entières de futurs talents.⁵⁷

D'autre part, sur le plan pratique, les transports de matériels seront plus coûteux, aussi bien pour les artistes que pour les techniciens. Une pétition britannique, recueillant déjà plusieurs centaines de milliers de signatures en janvier 2021 a demandé au gouvernement Johnson de créer un passeport culturel pour faciliter la vie des musiciens.⁵⁸

Le gouvernement britannique a déclaré son intention de vouloir conclure des accords concernant la libre circulation des artistes avec les 27 différents pays de l'Union européenne pour aider le secteur artistique. Si une négociation avec l'ensemble des pays membres de l'UE semble impossible, une négociation avec chaque pays semble, est certes plus facile, mais mère d'inégalités et de surcharges administratives...⁵⁹

Cette liberté perdue de circulation des artistes a un impact important sur le fonctionnement même du secteur musical anglais. La compétitivité et l'attractivité de la scène britannique en ont pris un coup par la même occasion. Les tournées européennes passant au Royaume-Uni risquaient fort d'être trop compliquées à organiser et trop coûteuses si les artistes et leurs équipes avaient besoin d'un passeport, d'un visa et d'un titre de séjour pour donner

⁵⁷ « Brexit : Elton John alerte Londres sur le risque de perdre des "générations de futurs talents" », *20 Minutes Culture*, 10 juin 2021, [en ligne :] <https://www.20minutes.fr/arts-stars/culture/3059067-20210610-brexit-elton-john-alerte-londres-risque-perdre-generations-futurs-talents>, consulté le 26 octobre 2021.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ « Libre circulation des artistes : Londres veut négocier avec chaque pays de l'UE », *Le Journal des Arts*, 17 février 2021, [en ligne :] <https://www.lejournaldesarts.fr/actualites/libre-circulation-des-artistes-londres-veut-negocier-avec-chaque-pays-de-lue-153204>, consulté le 16 septembre 2021.

deux ou trois concerts...⁶⁰ Heureusement, en août dernier, les Britanniques ont annoncé qu'un accord avec 19 pays de l'Union européenne, dont la Belgique, avait été signé permettant que des tournées de maximum trois mois puissent avoir lieu sans visa pour les artistes.⁶¹

3. Westwood n'a qu'à bien se tenir !

Le secteur de la mode est aussi impacté et a peur pour son avenir face au Brexit et ses répercussions... Plus de 450 personnes, que ce soit des stylistes, mannequins ou acteurs du secteur, ont adressé une lettre au gouvernement britannique pour prévenir des difficultés qu'ils rencontrent et obtenir une réponse rapide pour relancer leurs activités mises en péril, d'autant plus après la crise sanitaire liée au COVID-19. L'une des figures de proue de ce mouvement de protestation, Tamara Cincik, CEO et fondatrice de Fashion Roundtable et conseillère en stylisme, assure que le secteur de la mode apporte plus de 40 milliards d'euros et représente une partie importante du patrimoine économique du Royaume-Uni.⁶²

En quittant l'Union européenne, le Royaume-Uni se prive de ses principaux débouchés en termes de clientèle : les articles de mode britanniques sont désormais plus chers pour les habitants du continent, en raison des frais de douanes plus importants et des frais administratifs purement issus du Brexit. Cette hausse des prix est désavantageuse pour l'entièreté du secteur : les clients se tournent vers des alternatives plus abordables et beaucoup de petites entreprises n'ont pas les moyens de payer ces nouveaux frais. La situation est d'autant plus dramatique que les magasins de prêt-à-porter ont dû fermer à cause du confinement imposé par la pandémie de COVID-19...

⁶⁰ « Brexit : quel impact sur le secteur musical britannique ? », Centre national de la Musique, 2021, [en ligne :] <https://cnm.fr/information/ressources-internationales/royaume-uni/brexit-quel-impact-sur-le-secteur-musical-britannique>, consulté le 10 juin 2021.

⁶¹ DEKOCK C., « Brexit : les musiciens britanniques pourront se produire sans visa dans 19 pays de l'Union européenne », *Le Soir*, 5 août 2021, [en ligne :] https://www.rtf.be/musiq3/article/detail_brexit-les-musiciens-britanniques-pourront-se-produire-sans-visa-dans-19-pays-de-l-union-europeenne?id=10818886, consulté le 24 novembre 2021.

⁶² DANIEL J., « Le monde de la mode britannique alarmé par le Brexit », *Libération*, 4 février 2021, [en ligne :] https://www.liberation.fr/international/europe/le-monde-de-la-mode-britannique-alarme-par-le-brexit-20210204_JTA-VGF6PSRGVFMIZAPZKPBZEU, consulté le 4 novembre 2021.

Plus de 175000 emplois ont été perdus pendant cette période. Les professionnels du textile réclament un accord de libre circulation avec le continent européen ainsi que des aides financières et fiscales pour surmonter la crise et assurer les emplois de près de 900000 salariés.⁶³

En plus de représenter une manne de consommateurs de choix, l'Union européenne est aussi un grand partenaire de la mode britannique étant donné qu'elle produit une grande majorité des matières premières nécessaires au secteur. Les délais de livraison sont retardés, prennent beaucoup plus de temps qu'auparavant et les prix flambent !⁶⁴

Pour ne rien arranger, Londres a pris la décision de supprimer l'édition hivernale de la Fashion Week masculine de cette année sur son territoire... Sachant qu'il n'y a que deux Fashion Week par an pour la part masculine du secteur, ce dernier est encore plus impacté et affaibli dans un contexte déjà très difficile.⁶⁵

4. Et la télé dans tout ça ?

L'Union européenne envisage d'exclure ou tout du moins de limiter le nombre de productions britanniques de son environnement télévisuel. Et pour cause, l'Union européenne, après plusieurs mois, réfléchit sur la décision de ne plus considérer les contenus en provenance du Royaume-Uni comme « made in Europe »... Logique et prévisible.

Pourtant, cette décision risque d'être lourde de sens pour le secteur du divertissement de nos voisins outre-Manche. L'Union européenne, conformément à la directive sur les Services des médias audiovisuels (l'équivalent de notre CSA), privilégie sa culture et les contenus européens. Trente pourcents d'œuvres européennes doivent être présentes et mises en valeur sur les pla-

⁶³ PLACE R. et ROMANOS C., « Au Royaume-Uni, le Brexit déshabille le secteur de la mode », Culture France, 7 février 2021, [en ligne :] <https://www.franceculture.fr/economie/au-royaume-uni-le-brexit-deshabille-le-secteur-de-la-mode>, consulté le 3 novembre 2021.

⁶⁴ « La mode britannique menacée d'être décimée », La presse, 1^{er} février 2021, [en ligne :] <https://www.lapresse.ca/societe/mode-et-beaute/2021-02-01/brexit-la-mode-britannique-menacee-d-etre-decimee.php>, consulté le 5 novembre 2021.

⁶⁵ « Le secteur risque d'être décimé à cause du Brexit : le cri d'alerte du monde de la mode britannique dans une lettre ouverte », France Info : culture, 2 février 2021, [en ligne :] https://www.francetvinfo.fr/culture/mode/le-secteur-risque-d-etre-decime-a-cause-du-brexit-le-cri-d-alerte-du-monde-de-la-mode-britannique-dans-une-lettre-ouverte_4280575.html, consulté le 3 novembre 2021.

teformes de streaming, telles que Netflix ou Amazon Prime. Certains pays de l'Union imposent des chiffres plus importants (comme pour les Français qui imposent 60%). La mesure serait d'autant plus désavantageuse pour les Anglais car l'Union européenne représente un marché important, le deuxième après les USA.⁶⁶

L'isolement culturel guette la Grande-Bretagne, d'autant plus que beaucoup d'artistes ont fait le choix de s'expatrier pour continuer à exercer leur métier dans les meilleures conditions. C'est le cas, parmi tant d'autres exemples, de Simon Rattle, chef de l'orchestre symphonique de Londres, qui a décidé de faire ses valises, de prendre la nationalité allemande et de diriger l'orchestre symphonique de la radiodiffusion bavaroise, un des principaux orchestres de Munich.⁶⁷ L'impact du Brexit est d'autant plus dur qu'il est suivi de près par celui de la crise liée au COVID-19 qui a coupé les activités culturelles de manière générale. Le rayonnement culturel anglais risque donc peut-être de s'éteindre à petit feu...

Conclusion

L'Union européenne, bien que vue comme une organisation lointaine et mystérieuse pour certains, a été conçue et reste encore un agent de garantie pour la paix et la prospérité. En alliant les différents pays de l'Europe autour de buts et de projets communs, l'Union européenne crée des emplois, une stabilité politique, économique et sociale au sein de ses nations et territoires membres. De plus, le brassage culturel et la mise en commun des cultures qui la composent au sein de ses institutions et programmes d'actions est une véritable réussite socioculturelle, intellectuelle et interculturelle.

⁶⁶ GUYSELINGS M., « Brexit : bientôt moins de séries et de films britanniques à la télé ? », Moustique, 24 juin 2021, [en ligne :] <https://www.moustique.be/medias/2021/06/24/brexit-bientot-moins-de-series-et-films-britanniques-la-tele-192261>, consulté le 11 octobre 2021.

⁶⁷ DEJEAN M., « Brexit : Pour une grande partie des artistes, ce sera l'isolement », Les Inrockuptibles, 22 janvier 2021, [en ligne :] <https://www.lesinrock.com/actu/brexit-pour-une-grande-partie-des-artistes-ce-sera-lisolement-305646-22-01-2021/>, consulté le 10 juin 2021.

Les répercussions du Brexit sont déjà présentes, que ce soit au niveau de l'économie, de la culture, du tourisme, de l'enseignement, de la mobilité étudiante, de la recherche, du secteur de l'emploi et elles menacent l'équilibre politique, économique et social du Royaume-Uni tout entier.

Comme nous l'avons vu dans notre analyse, le Brexit a impact puissant et déjà fortement ressenti dans certains secteurs qui concernent directement la vie des Britanniques et des européens. En quittant l'Union européenne, le Royaume-Uni abandonne sa place de pays membre et devient un pays tiers, perdant de nombreux avantages dans la foulée.

La libre circulation des biens et des personnes n'ayant plus cours avec nos camarades d'outre-Manche, la réinstauration des visas et des autorisations de séjour est remise au goût du jour et ce, au détriment des voyageurs mais aussi de nombreux professionnels. Le manque de main d'œuvre engendré par la nouvelle lourdeur administrative des visas cause de véritables pénuries de produits de consommation et de corps de métiers, accentuées par la crise du COVID-19.

Pour les étudiants aussi le Brexit ne fait pas que des heureux... En quittant le programme Erasmus+, le gouvernement britannique empêche de nombreux jeunes de venir étudier en Grande-Bretagne et confine ses propres étudiants au système britannique. Bien que Boris Johnson souhaite mettre en place son propre programme d'échange étudiantin, le projet reste à construire et à mettre en place mais ne sera de toute manière pas avantageux pour les étudiants du continent.

Le secteur de la recherche perd des plumes avec le Brexit, le statut de pays tiers ne permettant pas d'obtenir et de bénéficier des nombreux subsides de l'Union européenne. Même si un accord a été trouvé au sein du programme Horizon Europe afin de permettre aux scientifiques britanniques d'en être un membre associé, il n'en reste pas moins que les répercussions dans ce secteur de pointe sont loin d'être anodines. Plus encore, le secteur de la recherche spatiale est mis entre parenthèse à cause du divorce euro-britannique, fragilisant ce secteur.

Le secteur culturel et celui de la mode trinquent aussi. En effet, la coupure des subsides ainsi que l'allongement des délais pour avoir accès aux matières premières et pour exporter les créations ont touché au cœur ces domaines. L'offre et la demande du marché sont dérégulées, mettant en péril beaucoup d'emplois et la stabilité des travailleurs.

Que ce soit l'éducation, la recherche scientifique, le tourisme, l'import-export, la culture, la mode et le prêt-à-porter, le secteur spatial, les visas, tous les secteurs de la vie des Britanniques mais aussi des Européens ont été plus ou moins impactés par le Brexit, accroissant d'autant plus des problèmes rendus visibles ou issus de la pandémie de COVID-19. Seul l'avenir pourra nous dire le chemin que prendra le pays pour pallier ses nombreux problèmes...

**

Axelle Durant est titulaire d'un bachelier en sciences politiques ainsi que d'un master en administration publique (FUCaM) et chargée de recherches au CPCP.

Pour aller plus loin...

- Le Brexit et la culture, *Journal des Arts*, 2021, [en ligne :] <https://www.lejournaldesarts.fr/dossier/le-brexit-et-la-culture-136522>.
- DE CARLO M., DIAMANTI L., « Les vécus des étudiants ERASMUS pendant leur séjour à l'étranger : un apprentissage expérientiel », *Éla. Études de linguistique appliquée*, vol. CLXIX, no. 1, 2013, pp. 29-46.
- DIAMANTI L., « Pratiques didactiques et culture partagée : apprendre à s'intégrer dans un système universitaire autre en tant qu'étudiant Erasmus », *Éla. Études de linguistique appliquée*, vol. CLXII, no. 2, 2011, pp. 207-220.
- NATIVEL C., « Royaume-Uni : « Génération perdue » et politiques de dans un contexte de crise économique et d'alternance politique », *Informations sociales*, vol. CLXV- CLXVI, no. 3-4, 2011, pp. 92-100.
- POILANE Y., « La contribution de l'enseignement supérieur à la construction européenne », *Annales des Mines – Réalités industrielles*, vol. MMXVI, no. 3, 2016, pp. 55-60.

DURANT *Axelle, Brexit, crise et conséquences*, Bruxelles : CPCP, Analyse n° 444, 2021, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/brexit-crise>.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le Royaume-Uni, après référendum, a décidé de quitter l'Union européenne. En plus de représenter un coup de tonnerre politique unique, ce divorce a de nombreuses conséquences que les dirigeants britanniques n'auraient pas pu prévoir. Si certaines conséquences économiques, politiques et sociales ont déjà pris forme, d'autres sont encore floues et incertaines. Plusieurs secteurs, tels que ceux de la recherche scientifique, de la mode, de l'enseignement et de la culture doivent faire face au monde post Brexit. Dans cet article, nous nous intéressons à certaines conséquences inattendues du Brexit mais ayant déjà de lourds impacts sur de nombreux secteurs de la vie quotidienne.

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Avenue des Arts 50, bt6 - 1000 Bruxelles

02 318 44 33 | info@cpcp.be

www.cpcp.be | www.facebook.com/CPCPasbl

Toutes nos publications sont disponibles en téléchargement libre :
www.cpcp.be/publications/